

Les Carnets du LARHRA

ISSN : 2648-1782

Publisher : Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes

1 | 2014

Varia

Population de Toulon XVII^e-debut du XVIII^e siecle : recherche des premisses de la revolution demographique

Bernard Lachese

 <https://publications-prairial.fr/larhra/index.php?id=1091>

Electronic reference

Bernard Lachese, « Population de Toulon XVII^e-debut du XVIII^e siecle : recherche des premisses de la revolution demographique », *Les Carnets du LARHRA* [Online], 1 | 2014, Online since 18 juin 2024, connection on 24 septembre 2024. URL : <https://publications-prairial.fr/larhra/index.php?id=1091>



Population de Toulon XVII^e-debut du XVIII^e siecle : recherche des premices de la revolution demographique

Bernard Lachese

OUTLINE

Histoire de Toulon
Âge au mariage des femmes
Stérilité originelle définitive
Avortement spontané
Mortalité néonatale
Mode d'allaitement
Mortalité dans le couple
Âge au dernier enfant
Méthode de Louis Henry
Taux de fertilité brut
Taux de fécondité

TEXT

- 1 La recherche des prémices de la révolution démographique est liée à l'observation de variations dans le domaine de la fécondité ; de nombreux paramètres influent sur celle-ci, il est donc indispensable de connaître avec précision les variations propres à chaque paramètre avant de tirer la moindre conclusion sur les causes d'une quelconque variation de la fécondité. Les indicateurs prépondérants de la fécondité sont : l'âge au mariage de la femme, la stérilité originelle ou acquise, l'avortement spontané, la mortalité néonatale, le mode d'allaitement du nouveau né : maternel ou mercenaire, la mortalité de la femme et de l'homme : la fin de la vie de couple, et, enfin, l'âge au dernier enfant. D'autre part, si la fécondité est une fonction de tous ces paramètres, ceux-ci agissent sur une perception de celle-ci que nous avons appelée taux de fertilité brut, lui aussi dépendant d'un certain nombre de paramètres que nous savons calculer, par exemple, l'âge de la mère au moment de la mesure, le temps écoulé depuis le mariage, ou qui sont connus, comme la classe socio-professionnelle du père, ou la situation temporelle de la

mesure. La démarche de l'étude a alors été la suivante : disposer d'une base de données aussi précise que possible et suffisamment abondante pour en extraire des corpus de plus en plus étroits ; analyser, dans la limite temporelle de l'étude, si les changements du cadre historique de l'étude pouvaient avoir une incidence quelconque sur le comportement démographique de la population ; reprendre un par un les paramètres de la fécondité, tels qu'ils viennent d'être explicités, et les exprimer sous forme d'un modèle mathématique, depuis l'âge de la femme le jour de son mariage jusqu'à son âge à la naissance de son dernier enfant ; rechercher si la méthode de calcul du taux de fécondité, dite de Louis Henry, pouvait être utilisée pour répondre au problème posé, et dans la négative rechercher une autre méthode, celle-ci devant passer par le calcul d'un taux de fécondité brut, sur lequel serait appliquée l'expression mathématique des paramètres de la fécondité tels que définis au préalable. Au final, cette méthode est appliquée sur la population de Toulon au XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle, quelques conclusions sont alors tirées, tant sur les limites et les avantages de la méthode que sur la finalité de l'étude.

- 2 L'étude au point de vue démographique de la population d'une ville moyenne – Toulon au début du XVIII^e siècle n'était pas loin d'abriter 30 000 habitants – passe par l'établissement d'une base de données conséquente et si possible exhaustive, permettant d'éviter les écueils que ne manqueront pas de semer les tirages ou les choix laissés au hasard. Rien que pour cette tâche-là, il a fallu de nombreuses années pour le dépouillement de près de 200 000 actes d'état-civil et de registres fiscaux, ceux de la Capitation de 1697. La mise en fiches informatiques, dans une structure qui devait permettre une application facile de la méthode de Louis Henry de calcul des taux de fécondité, s'est révélée longue et fastidieuse ; à l'issue de cette difficile recollection, près de 36 000 fiches informatiques étaient disponibles qui, l'informatique ne permettant pas tout, ont été traduites en fiches manuelles de type fiche de famille, dont 13 841 représentent le corpus de fond de l'étude purement démographique. Le corpus représente de façon aussi exhaustive que possible la population de Toulon de 1640 à 1720. Cet espace temporel s'est imposé de façon naturelle, d'une part parce que, pour quelques auteurs, la transition démographique était déjà perceptible dans

certaines classes de la société dès le début du XVIII^e siècle, d'autre part, en 1720, Toulon est touchée par la peste qui devait bouleverser, après la mort de plus de la moitié de ses habitants, tout le système démographique de la ville pour de très longues années encore.

Histoire de Toulon

- 3 L'indispensable stabilité du comportement des individus n'était pas assurée au départ. Toulon, à la fin du XVI^e siècle, est une petite bourgade sur les bords de la Méditerranée, beaucoup plus attirée par le terroir agricole qui l'entoure, que par la mer qui sert seulement à lui apporter par la pêche le complément de vivres qui lui est indispensable quand les cultures vivrières ne suffisent pas, et à écouler par son petit port de commerce les produits de son artisanat, savonnerie, huileries, tissage. La vocation maritime de la ville se révèle quand le roi de France, Louis XII, entrevoit la qualité de la rade comme un abri possible pour les galères basées à Marseille lorsque le mistral les empêche de rester en mer. Mais c'est Henri IV qui incite les Toulonnais en 1593, à installer, sur les terrains gagnés sur la mer qu'il leur a donnés, un arsenal pour construire et entretenir des navires : l'avenir de Toulon est de ce jour tracé. De petite bourgade à l'étroit dans ses murailles médiévales en ruines, la ville s'agrandit considérablement, multipliant par cinq la surface construite, maintenant entourée de solides remparts, et fermant une darse par des quais empierrés et de longues jetées. L'installation de l'arsenal attire une foule de spécialistes venant de la France entière. La marine du roi investit la ville avec ses officiers de vaisseaux et les juridictions nouvelles. La seconde partie du XVII^e siècle voit une nouvelle mutation de la ville. La volonté de Louis XIV et les travaux de Vauban transforment à leur tour la ville ; celle-ci s'agrandit, encore complétée par de nouvelles fortifications. Toulon, essentiellement tournée vers la mer, est le plus grand port militaire de la Méditerranée, son activité suit les rythmes des guerres et des paix ; elle se vide des travailleurs occasionnels quand les activités de l'arsenal se ralentissent, et au contraire voit arriver une population nouvelle quand les escadres sont en mer pour combattre l'ennemi. Une population aussi mouvante et brassée, est-elle un terrain idéal pour une étude démographique devant être relativement fine ?

Âge au mariage des femmes

- 4 L'âge au mariage des femmes est le premier indicateur étudié. La première question qui se pose : il y a-t-il ou non une stabilité de l'âge au mariage des femmes dans la période de l'étude ? La réponse est oui ; aussi étonnant que cela paraisse, cet indicateur montre que l'âge au mariage des femmes est d'une très grande stabilité, même mesuré année après année, un corpus annuel d'environ 300 mariages par an le permet, les chiffres obtenus sont significatifs. Si même un léger glissement est relevé pour les femmes à la veille de la peste, il ne peut être imputé à un désir de limiter les naissances mais plutôt à des conditions conjoncturelles, la ville à cette époque de paix se vidant de ses forces vives. L'abondance des données, plus de 7.000 mariages où l'âge de la femme est connu avec précision, près de 3.800 mariages où ce sont celui de l'homme, permettent une analyse plus fine, orientée vers l'aspect socio-professionnel, ou les catégories d'imposition à l'impôt de Capitation. La stabilité des résultats a permis de proposer une modélisation mathématique de l'âge au mariage tant des femmes que des hommes, autorisant à proposer en final des résultats globaux ou particuliers, et chiffrés, où l'aspect social est précisé.

Stérilité originelle définitive

- 5 Quel que soit l'âge au mariage de la femme, il serait attendu qu'elle mette un enfant au monde un an ou deux après son mariage. L'étude de l'intervalle protogénésique montre que pour les femmes les plus jeunes ce délai peut être assez long, stérilité adolescente, mais pour une femme dans la force de l'âge le temps moyen pour la naissance d'un premier enfant est inférieur à 18 mois. Il est toutefois possible qu'une femme n'ait jamais d'enfant ; en mettant à part les couples qui volontairement font ce qu'il faut pour ne pas en avoir – mais en cette fin de XVII^e siècle ces pratiques sont encore peu répandues – la stérilité d'un couple est toujours possible pouvant mettre en cause par ailleurs, et l'homme, et la femme. Il est plus difficile de parler de stérilité pour les femmes qui se marient à plus de 40 ans, une femme qui se marie au milieu de sa vie féconde a plus de chance d'avoir des enfants si elle se marie tard qu'une femme du même âge qui mariée plus tôt a déjà beaucoup d'enfants. Au-delà de 40 ans, la stérilité

originelle et la ménopause se rejoignent, l'absence d'enfant pouvant être expliquée par l'une ou l'autre de ces causes. Dans l'étude qui suit, la stérilité dans un couple dont la femme aura moins de 40 ans lors de son mariage, sera attribuée à la stérilité originelle, au-delà de 40 ans, elle sera confondue à la fin de la fécondité, chiffrée alors par l'âge de la femme au dernier enfant. L'analyse des fiches de famille montre que pour les femmes mariées avant 40 ans, un peu moins de 3 % d'entre elles n'auront jamais d'enfants. Cette proportion reste pratiquement la même toute la durée de l'étude.

Avortement spontané

- 6 Cet indicateur est interprété comme une anomalie qui allonge numériquement la durée entre deux naissances consécutives. Dans le cas où un couple pratique l'allaitement mercenaire, le temps séparant deux naissances consécutives est relativement court par rapport à celui d'un couple pratiquant l'allaitement maternel. En spéculant sur les intervalles courts et longs, respectivement dans une population pratiquant l'allaitement mercenaire et dans celle pratiquant l'allaitement maternel, le taux d'avortement spontané peut être chiffré comme proche de 30 % des naissances vivantes, ce qui est plausible à une époque où il n'y avait aucune prévention possible.

Mortalité néonatale

- 7 La mortalité des jeunes enfants et des adolescents est abordée en suivant en parallèle deux voies différentes. Les défaillances de la tenue des registres de sépultures interdisent un comptage fiable des décès. En profitant d'une tenue, qui détaillée semble rigoureuse, des registres dans une paroisse nouvellement créée, et ceci sur près de vingt ans, une approche classique par simple comptage est proposée, dont les résultats peuvent être considérés comme des chiffres donnés *a minima*. Le fait que la base de données soit issue, au départ, des registres de recensement pour la Capitation, permet d'avoir accès, non plus aux morts, mais, cette fois-ci à ceux qui survivent aux vicissitudes des quinze premières années de leur existence. Cette approche, dite du comptage des survivants, donne cette fois-ci, après quelques corrections nécessaires, une estimation *a maxima*. La réalité se trouve entre les deux approches. Profitant

que pour un âge donné, *minima* et *maxima* sont relativement proches, une modélisation de la mortalité néonatale et adolescente peut être proposée.

Mode d'allaitement

- 8 En travaillant sur un corpus choisi au milieu du XVII^e siècle, supposé alors être composé de couples ne recherchant pas une quelconque limitation volontaire des naissances, deux groupes de familles ont été sélectionnés, le premier utilisant avec quasi certitude l'allaitement maternel, par manque de ressources pour payer une nourrice, le second choisi dans une classe de la société qui elle présentait tous les symptômes d'une mise en nourrice. Cette sélection effectuée, un raisonnement purement spéculatif, permettait de proposer une approche mathématique du taux de mise en nourrice dans une population quelconque, ou dans une population triée sous une approche socio-professionnelle.

Mortalité dans le couple

- 9 La mortalité des adultes est relativement plus facile à modéliser en combinant les deux approches, survie et décès. Les résultats obtenus sont cohérents, mettant en avant les risques des maternités pour la femme et ceux plus étalés dans le temps, des accidents professionnels chez les hommes. Un calcul statistique donne alors la probabilité de la rupture par la mort de l'existence du couple.

Âge au dernier enfant

- 10 Il s'agit ici, au sein de familles complètes, de mesurer l'âge à partir duquel les mères n'ont plus d'enfants, soit qu'elles soient atteintes de stérilité acquise définitivement pour les plus jeunes ou par la ménopause pour les plus âgées, soit qu'elles aient décidé à l'intérieur du couple de faire en sorte de ne plus en avoir, décision exceptionnelle à cette époque. Très peu de couples s'arrêtent de procréer avant que la femme n'arrive à 35 ans, probablement atteinte de stérilité acquise définitive, après la naissance d'un enfant ; les chiffres présentés peuvent servir de référence dans une recherche sur un possible recours à la contraception. Toutefois, en analysant la

valeur médiane de l'âge au dernier enfant tout au long de la période de l'étude, le résultat le plus net est sa diminution légère au cours du temps. Son explication est difficile à donner avec certitude, la période considérée est la plus dure pour Toulon. Les derniers enfants naissent entre 1710 et 1720, période où la ville se vide de ses habitants, l'arsenal ne construit plus de bateaux et où ne reste à Toulon que la population de souche, les Toulonnais de toujours. Faut-il alors rechercher la baisse de l'âge au dernier enfant dans l'extrême pauvreté où vivent ceux qui restent ?, probablement, plutôt que dans la volonté de limiter volontairement le nombre de ses enfants.

Méthode de Louis Henry

- 11 Fort de la stabilité repérée des données à travers les 80 années que couvre l'étude, l'analyse du nombre d'enfants que ces couples pouvaient mettre au monde pouvait être abordée. Dans la plupart des monographies qui traitent le sujet, les résultats exposés sont traduits en termes de fécondité, obtenus par la méthode de Louis Henry, donnant un résultat global, qui autorise certes une comparaison d'une ville à une autre, d'une époque à une autre, d'une catégorie sociale à une autre, ce qui est extrêmement important mais reste très restrictif. À côté des indicateurs classiques de la fécondité que sont l'âge au mariage de la femme, l'âge au dernier enfant, la mortalité de la mère, la mortalité du père, pris en compte par la méthode classique, quatre paramètres ne le sont pas explicitement : la mortalité néonatale, l'avortement spontané, le mode d'élevage de l'enfant, maternel ou mercenaire, et un hypothétique désir volontaire de limiter les naissances. Si les deux premiers paramètres peuvent pratiquement être considérés comme des constantes, sauf cas particuliers, les deux autres restent ignorés ; une variation sur le mode d'élevage a les mêmes conséquences que l'appel à des procédés de limitation volontaire des naissances. La finalité de l'étude restant la recherche des prémices de la révolution démographique au début du XVIII^e siècle, il était indispensable de rechercher un moyen de connaître le mode d'élevage choisi par les couples, et par là de découvrir s'il y avait ou non un début d'appel à un quelconque malthusianisme.

Taux de fertilité brut

- 12 La méthode de calcul proposée est fondée sur une approche statistique des valeurs des intervalles protogénésiques et intergénésiques, et demande aussi une modélisation de phénomènes conjoncturels ou culturels. Les valeurs des taux de fertilité bruts sont modulées par l'âge au mariage de la mère, par son âge actuel, par l'âge au dernier enfant. Nous avons privilégié dans la mesure du possible, l'approche par génération, où la date de naissance de la mère et celle de son mariage sont connues avec précision : au jour près ; cette approche est particulièrement adaptée à la construction de modèles, et même s'impose pour la modélisation de l'âge au dernier enfant et la mortalité dans le couple : la mort est d'abord une question d'âge, même si les crises démographiques viennent perturber une probable stationnarité des mesures, au sens statistique du terme. Le séquençement des calculs que nous avons vu, autorise de façon très pertinente, l'analyse des indicateurs qui font, en final, le taux de fécondité et le nombre moyen d'enfants qu'un couple va mettre au monde. La numération des intervalles courts et longs, dans une population pratiquant l'allaitement mercenaire, d'une part, dans celle pratiquant l'allaitement maternel d'autre part, nous permet d'accéder à un taux d'avortement spontané, comme à une indication de la mortalité infantile. Cette analyse peut être conduite, sans difficulté, sous l'aspect socio-professionnel. En utilisant les résultats de la séquence précédente, la numération des intervalles courts et longs, dans une population quelconque, permet d'accéder au taux de mise en nourrice des nouveau-nés. Ce taux peut être calculé facilement pour toute catégorie socio-professionnelle en vue d'une comparaison à l'intérieur d'une période donnée, ou pour suivre son évolution, soit globalement, soit par catégorie sociale sur la longue durée. Le taux de mise en nourrice calculé pour une population quelconque, ou pour une catégorie socio-professionnelle donnée, permet, à partir des valeurs moyennes des intervalles intergénésiques correspondants, d'accéder à ce que nous avons appelé le taux de fertilité brut. Dans une population non malthusienne, le taux de fertilité brut ne devrait pas mettre en évidence de grandes différences entre les catégories socio-professionnelles, sinon peut-être celles liées à l'alimentation ou à la santé. Globalement, le taux de fertilité brut doit présenter une

lente dégradation avec l'âge de la femme, et le nombre d'enfants déjà mis au monde, en liaison avec l'âge au mariage. Il ne s'agit là que de la mesure d'une usure physiologique de la femme. Tant qu'il n'y aura pas d'appel à des moyens contraceptifs, les taux de fertilité devraient rester pratiquement stables, à peine sensibles à une conjoncture extérieure qui par moment pourrait être défavorable à la procréation, famine, épidémie par exemple. Quand une classe sociale recherchera une limitation des naissances, si globalement l'allongement des intervalles intergénéraliques qui en résultera peut rester imperceptible, au niveau de la classe sociale en question, elle pourrait être remarquée, se traduisant par une rupture de sa structure statistique. Dans ce cas, l'observation du graphique donnant la distribution des intervalles longs, devrait montrer, non un glissement de la structure mais une augmentation des intervalles les plus longs. Ainsi un ralentissement des échanges sexuels pourrait être prouvé à ce niveau, l'arrêt total des échanges y sera toutefois imperceptible, mais celui-ci se traduira nettement dans la modélisation de l'âge au dernier enfant.

Taux de fécondité

- 13 Les taux de fertilité bruts, traduisant la capacité biologique ou physiologique d'une femme à mettre au monde des enfants, sont ensuite corrigés, à travers l'application des modèles mathématiques définis au préalable et concernant les paramètres conjoncturels du couple, stérilité originelle et acquise, fin de la vie du couple, âge de la mère à la dernière maternité, approche socio-professionnelle. Il en résulte des tableaux de fécondité circonstanciés ; ceux-ci peuvent être analysés séquentiellement, afin d'attribuer à un paramètre donné une variation quelconque du taux de fécondité. En conséquence, l'analyse temporelle du taux de fécondité doit se faire en parallèle avec celle du ou des paramètres incriminés. Toutefois, il est probable qu'au niveau de la recherche stricte du paramètre limitation volontaire des naissances, des méthodes empruntées, aux mathématiques par exemple, devront être mises en œuvre.

Thèse soutenue à l'Université Lumière-Lyon 2, le 10 avril 2013.

Jury : Jean-Pierre BARDET (Université Paris 4), Guy BRUNET (Université Lumière-Lyon 2, directeur de la thèse), Bertrand DESJARDINS

Population de Toulon XVIIe-debut du XVIIIe siecle : recherche des premices de la revolution
demographique

(Université de Montréal), Michel ORIS (Université de Genève).

AUTHOR

Bernard Lachese